

Risques majeurs

Plan de Prévention des Risques (PPR)

Texte officiel de juin 2015 : [Dossier Départemental sur les risques majeurs](#)

Les risques majeurs à prendre en compte pour la commune de Layrac-sur-Tarn sont:

- * le risque inondation;
- * le risque sécheresse;
- * le risque sismique;
- * les risques météorologiques;
- * le risque nucléaire (plan Orsec de distribution des comprimés d'iode).

le risque inondation



Le PPR du Tarn a été approuvé le **31 Déc 2008** pour les communes de Bessières, Buzet sur Tarn, La Mageleine sur Tarn, Layrac sur Tarn, Mirepoix sur Tarn, Villematier, Villemur sur Tarn et le **23 Mars 2009** pour la commune de Bondigoux.

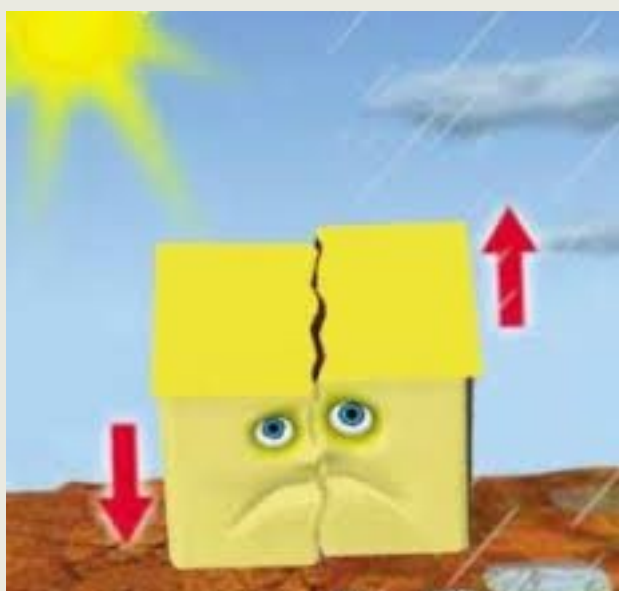
Des zones de Layrac sont considérées comme:

- * à fort risque ou en interdiction;
- * à risque fort en zone urbanisée;
- * en contrainte faible hors zone urbanisée;
- * en contrainte faible en zone urbanisée;
- * avec aucune contrainte spécifique.

Voir pour cela la [cartographie des risques](#)

Note de présentation du bassin	📄
Notes communales	📄
Zonages et règlements communaux	📄
Cartographie des aléas	📄
Cartographie des enjeux	📄
Cartographie des risques	📄

Le risque sécheresse (Retrait-gonflement des argiles)



Le Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR), sur les mouvements différentiels de terrain

liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux positionne Layrac en zone moyennement exposée (B2).

[cliquer ici pour visualiser la carte](#)

PPRN Sècheresse

Le risque sismique



Le risque séisme est estimé à très faible pour Layrac (voir : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels/Information-et-prevention-des-risques/Droit-a-l-information-sur-les-risques-majeurs/>).

[cliquer ici pour voir la carte](#)

les risques météorologiques

Quels sont les risques ?

Ces risques comprennent tous les phénomènes météorologiques dangereux.



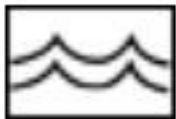
Vent violent



Orages



Pluie-inondation



Inondation



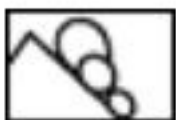
Vagues-submersion



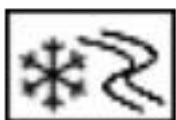
Grand froid



Canicule



Avalanche



Neige-verglas

La carte de Vigilance de Météo-France:



Une vigilance absolue s'impose; des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.



Soyez très vigilant; des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.



Soyez attentifs; si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (ex. mistral, orage d'été, montée des eaux, fortes vagues submergeant le littoral) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.



Pas de vigilance particulière.

le risque nucléaire



Dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence du dispositif ORSEC, plusieurs actions peuvent être prescrites aux personnes susceptibles d'être exposées au risque radiologique (mise à l'abri, évacuation ou restrictions de consommation d'eau et d'aliments), afin de limiter les conséquences d'une émission accidentelle de substances radioactives. Si les rejets radioactifs contiennent des iodes radioactifs (iode 131 et iodes à vie courte), la prise de comprimés d'iodure de potassium stable constitue une action complémentaire de protection des populations.

C'est la mairie de Layrac qui est en charge de l'organisation de la distribution des comprimés d'iodure de potassium à sa population municipale. Par contre ces comprimés sont stockés au niveau du département. (voir : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-des-personnes-et-des-biens/Securite-civile/Dispositif-ORSEC/Securite-Sanitaire/Iode>).

Plans Particuliers d'Intervention (PPI)

Les PPI sont réalisés pour faire face à un risque, lié à des installations fixes, pouvant avoir des conséquences sur la population : usines, barrages, etc.

Il n'y a pas de PPI pour Layrac (voir : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-des-personnes-et-des-biens/Securite-civile/Dispositif-ORSEC/Plans-Particuliers-d-Intervention-PPI>).

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Ce document de prévention des risques est établi par la mairie de Layrac.